



COMMUNE DE BEHONNE



RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX



Le ramassage des végétaux reprendra prochainement selon le calendrier suivant :



La collecte sera assurée par l'employé communal à partir de **8h00** le mardi matin.



Les branchages devront être déposés la veille au soir devant votre domicile.



NOUVELLE MODALITÉ : L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Afin d'organiser au mieux le service, il est impératif de vous inscrire en mairie au **03.29.76.22.71** pour signaler le dépôt de vos végétaux.

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le lundi midi précédant le jour de collecte.



CONDITIONS DE DÉPÔT :



- Maximum 2 bottes de branchages par foyer



- Poids limité à 15 kg par botte



- Les sacs ne sont **pas acceptés**



Tout dépôt ne respectant pas ces consignes **ne sera pas collecté** et restera sur le trottoir.



AUTRES SOLUTIONS :



La déchetterie reste accessible gratuitement pour tous vos végétaux.



Des composteurs et broyeur sont disponibles auprès de la Communauté d'Agglomération (centre de tri : 03.29.78.29.77).

Nous vous remercions de votre compréhension et du respect de ces règles, sans quoi ce service pourrait être amené à disparaître.

